**Conférence des Nations Unies sur la biodiversité**

**Débat de haut niveau**

**« Investir dans la biodiversité pour la population et la planète »**

Charm el-Cheikh, Égypte, 14-15 novembre 2018

**Introduction**

La biodiversité et les services fournis par les écosystèmes sont essentiels aux activités économiques, aux priorités et au bien-être humains. La biodiversité sous-tend l’approvisionnement en nourriture, en fibres et en eau douce, et assure la résilience face aux effets du changement, y compris des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Or, le déclin de la biodiversité se poursuit dans toutes les régions du monde. Des mesures supplémentaires importantes sont nécessaires pour remédier à l’appauvrissement continu de la biodiversité et pour réaliser les objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

Afin de parvenir au changement transformateur nécessaire, l’importance de la biodiversité doit être comprise et suivie d’actions concrètes de la part des décideurs pertinents. Des mesures et stratégies qui reconnaissent la valeur de la biodiversité pour la prospérité économique et sociale doivent être adoptées dans les politiques gouvernementales et les pratiques commerciales. Un des principaux moyens de ce faire est de prendre des mesures pour intégrer la diversité biologique dans les secteurs économiques pertinents ainsi que dans les politiques intersectorielles nationales, telles que les plans et processus de développement, les budgets et les politiques économiques. Ce type de mesure, qui est souvent appelé « intégration de la biodiversité », consiste généralement à s’assurer que la diversité biologique et les services qu’elle fournit sont pris en considération de manière appropriée et adéquate dans les politiques et les pratiques qui ont un impact sur eux.

Malgré des décisions et des efforts spécifiques importants, les mesures prises pour intégrer la biodiversité au niveau national laissent encore à désirer. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Premièrement, la valeur de la biodiversité pour les intérêts économiques et sociaux nationaux est encore mal comprise et, par conséquent, cette valeur n’est pas prise en considération dans la planification et la prise de décisions qui pourraient avoir des incidences nuisibles pour la biodiversité ; deuxièmement, la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques est rarement saisie par les marchés ; troisièmement, la valeur de la biodiversité peut bénéficier à d’autres que ceux dont les actions pourraient leur porter atteinte ; quatrièmement, les avantages politiques de la protection de la biodiversité sont susceptibles d’être moins clairs pour les dirigeants politiques que la prise de mesures sur des questions telles que l’économie et l’emploi.

**Intégration de la biodiversité dans des secteurs spécifiques**

À la dernière Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique, tenue en 2016 à Cancún, au Mexique, les ministres se sont penchés sur l’intégration de la biodiversité en particulier dans les secteurs de l’agriculture, de la foresterie, de la pêche et du tourisme, et la Conférence des Parties à la Convention a adopté une décision sur ces secteurs (décision XIII/3). Dans cette même décision, la Conférence des Parties a décidé d’examiner, à sa quatorzième réunion, l’intégration de la biodiversité dans les secteurs de l’énergie et de l’exploitation minière, de l’infrastructure, de la fabrication et transformation, et de la santé.

Ainsi, la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité 2018, y compris la quatorzième réunion de la Conférence des Parties et le débat de haut niveau, qui aura lieu à Charm el-Cheikh, en Égypte, examinera les mesures d’intégration de la biodiversité dans ces secteurs. La Conférence des Parties lancera également un processus d’élaboration d’un nouveau cadre mondial de la biodiversité, qui sera adopté à sa quinzième réunion à Beijing en 2020. La question de l’intégration de la diversité biologique revêtira certainement une importance primordiale pour ce nouveau cadre.

Les secteurs de l’énergie et de l’exploitation minière, de l’infrastructure et de la fabrication et transformation comportent une large gamme d’industries et d’activités. Bien qu’ils dépendent tous, dans différentes mesures, de la diversité biologique et des services écosystémiques qu’elle sous-tend, ils ont tous des incidences importantes sur la biodiversité. Ces trois groupes de secteurs dépendent étroitement les uns des autres. À titre d’exemple, les nouvelles installations énergétiques représentent une part importante des futures infrastructures prévues. Les matériaux et les carburants peuvent être obtenus par l’exploitation minière avant leur transformation et utilisés dans la fabrication par d’autres industries, et les infrastructures exigent des matériaux et de l’énergie pour la construction et en retour, ceux-ci sont nécessaires à leur distribution.

La plupart de ces secteurs devraient connaître une forte croissance d’ici à 2050 et au cours des années qui suivront, et sont au cœur des prévisions de croissance du développement économique national. Une telle croissance peut avoir un impact important sur la biodiversité. Par exemple, le développement des infrastructures est considéré comme un des principaux moteurs de l’appauvrissement de la diversité biologique à l’échelle mondiale. L’effet de fragmentation de projets de longues infrastructures linéaires (telles que les routes), le bruit, l’eau, la pollution du sol et de l’air, l’extraction de l’eau et les conséquences directes et indirectes associées à l’ouverture de zones précédemment inaccessibles à l’activité humaine (légale et illégale, telle que le braconnage) peuvent entraîner la perte de la diversité biologique et la dégradation des services écosystémiques longtemps après la fin de la construction. La plupart des nouvelles infrastructures des prochaines décennies seront construites dans les villes ou à proximité de celles-ci, y compris le développement à grande échelle de nouvelles villes dans maintes régions du monde.

La biodiversité est essentielle à la santé humaine. Elle sous-tend un vaste éventail de services écosystémiques servant de sources d’alimentation, de médicaments, de logement, d’énergie, de subsistance et de développement économique, et contribuent à la régulation de divers processus et fonctions de nombreux écosystèmes qui sous-tendent la nutrition et la sécurité alimentaire, l’air propre, la quantité et la qualité de l’eau douce, les valeurs spirituelles et culturelles, la régulation du climat, la régulation des parasites et des maladies, et la réduction du risque de catastrophe. Les pathogènes jouent un rôle complexe dans la diversité biologique et la santé, en régulant les bienfaits dans certains contextes et les menaces pour la diversité biologique et la santé humaines dans d’autres. Les changements causés par l’homme dans les écosystèmes, tels que les paysages modifiés, l’agriculture intensive et l’utilisation d’agents antimicrobiens, augmentent le risque de transmission et les impacts des maladies infectieuses. Les changements dans l’utilisation des terres, la surpêche et la modification des habitats, et autres moteurs de l’appauvrissement de la diversité biologique, contribuent à l’émergence et la prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles, posant potentiellement un risque de menace mondiale pour la santé qui pourrait coûter des milliers de vies et des dizaines de milliards de dollars tous les ans.

Compte tenu des impacts potentiels des secteurs des infrastructures, de l’énergie et l’exploitation minière, de la fabrication et la transformation, et de la santé sur la biodiversité et de la dépendance (parfois indirecte) de ces secteurs et d’autres secteurs envers la diversité biologique et les services écosystémiques, l’intégration des facteurs liés à la diversité biologique dans ces secteurs est essentielle afin d’assurer la viabilité permanente de ces secteurs et de freiner l’appauvrissement de la biodiversité qui sous-tend ces secteurs et d’autres, et dans une plus grande mesure, le développement durable.

**Mesures possibles en matière d’intégration**

Il existe de nombreuses occasions et approches pour intégrer la biodiversité dans ces secteurs et faire participer divers acteurs. Certaines de ces mesures peuvent être prises au niveau national, dans le cadre de processus internationaux, par le secteur des affaires, les secteurs des finances et bancaire, et autres secteurs, afin d’accroître l’intégration de la biodiversité dans ces secteurs.

Les mesures d’intégration de la diversité biologique au niveau national peuvent être regroupées en plusieurs catégories pour des raisons de commodité, à savoir :

a) planification stratégique nationale (économique, développement, etc.) ;

b) politiques, lois et réglementations ;

c) mesures d’incitation ;

d) planification spatiale dans les paysages terrestres et marins ;

e) mesures à l’échelle du site ou de l’usine de production ;

f) mesures touchant la chaîne d’approvisionnement.

**Conclusion**

Il ne fait aucun doute que l’intégration de la valeur de la biodiversité dans d’autres secteurs et dans les politiques intersectorielles est essentielle à la réalisation du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011‑2020 ainsi que des objectifs économiques, sociaux et de développement. Vu qu’il ne reste que deux ans pour mettre en œuvre ce Plan stratégique, les efforts doivent être considérablement augmentés. L’intégration de la biodiversité reconnaît le rôle critique qu’elle joue dans le bien-être humain, et nous fera avancer sur la voie d’un avenir sûr.